



Faure Gnassingbé inaugure une usine pharmaceutique à Avéta dans le ZIO

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a procédé ce vendredi 16 février à l'inauguration d'une usine pharmaceutique dénommée DO PHARMA dans la localité d'Avéta (préfecture de Zio).

Première du genre en Afrique de l'Ouest francophone, il s'agit d'une unité pharmaceutique de production de solutés intraveineux, qui entend apporter des solutions à la dépendance du Togo et de la sous-région en produits pharmaceutiques. Des médicaments de qualité seront localement produits dans cette usine avec par ricochet, une réduction des délais de livraison.

En effet, selon les explications du Dr. Guy Dovi-Akue, Président du conseil d'administration de Do-Pharma, l'usine à travers sa production, permettra de limiter la dépendance des importations, de lutter contre les produits contrefaits et d'augmenter le système de santé en renforçant l'accès aux soins primaires.

« Avec Do pharma, nous nous engageons à accroître l'accessibilité des médicaments essentiels à la communauté africaine, en fabriquant les produits de qualités aux normes internationales. L'usine avec ses installations techniques et son personnel qualifié, peut produire selon les normes

internationales, 18 millions de flacons par an, à raison de 3000 flacons par heure », a-t-il ajouté.

Sur son compte twitter, Faure Gnassingbé a indiqué que « *cette imposante infrastructure présente un atout économique qui favorisera la création d'emplois durables et l'accès des populations aux produits pharmaceutiques à des coûts raisonnables* » tout en précisant que « Do-Pharma jouit de la zone franche avec les avantages y afférents ».

Implantée sur un espace de 10 hectares dont 3500m² pour l'usine, Do Pharma dispose de quatre départements (production, ingénierie, assurance qualité et contrôle qualité), d'un laboratoire avec des salles de conditionnement répondant aux normes de l'OMS. Le projet est cofinancé par des partenaires au développement notamment la BIDC, la BOAD, l'Orabank et la BIA-Togo, avec l'accompagnement de l'Etat togolais.

Cris DADA



**OGOOU : Des journalistes
outillés pour la
vulgarisation du code de la**

santé au Togo

Une trentaine de journalistes des régions des plateaux et centrale ont pris part du 06 au 09 février à Atakpamé dans la préfecture de l'Ogou, à un atelier de formation axé sur le thème : « Engagement des journalistes pour la vulgarisation du code de la santé de la république du Togo ». Une initiative de l'ONG Aimes-Afrique en partenariat avec l'ONG AKTION PIT Togo HILFE et le BMZ avec l'appui financier de la coopération allemande.

Après quatre jours d'échanges fructueux, les participants et les formateurs se sont séparés sur une note de satisfaction générale. Ils ont réaffirmé leur engagement pour la vulgarisation du code de la santé au Togo à travers divers moyens : des émissions radiophoniques, des jeux-concours ouverts aux auditeurs, des articles de presse (écrite et en ligne) et des messages.

L'objectif final est de sensibiliser les populations et les amener à adopter les bonnes pratiques véhiculées dans le code en ce qui concerne les mesures idoines pour un environnement sain.

Les communicateurs notamment Vincent Kavege et Géraldo Issidine ont respectivement entretenu l'assistance sur les expériences acquises lors de la précédente formation et les modules intervenant sur les principes fondamentaux du code de la santé publique, la spécialisation des journalistes en santé, les techniques d'animation des émissions de santé, et les jeux radiophoniques pour la vulgarisation du code de la santé.

Dans son mot de clôture des travaux, le Directeur exécutif adjoint d'Aimes-Afrique, M. Farouz Kokou a encouragé les journalistes à véhiculer l'ensemble des dispositions du code de la santé à l'endroit des différentes communautés afin de

les amener à adopter des pratiques saines pour une meilleure santé des populations.

De notre correspondant à Atakpamé, Evrard NOMANYO



Togo/ Santé : La région des Plateaux se mobilise contre la rougeole et la rubéole

Du 12 au 18 février prochain, se déroulera dans la région des plateaux, une campagne intégrée de vaccination contre la rougeole et la rubéole, couplée à l'administration de la vitamine A et de l'Albendazole. Pour une réussite de cette opération, les Hommes de médias et Points Focaux Information Education et Communication (PFIEC) des districts ont été conviés cette semaine à une séance de Briefing à Atakpamé, chef-lieu de la région.

Cette réunion organisée par le Ministère de la santé a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs des médias et des points focaux IEC des districts sur cette campagne de vaccination contre les maladies ciblées. Les participants ont été outillés pour mobiliser les populations par le biais des activités de communication de masse et autres campagnes médiatiques (diffusion des spots et messages et réalisation des émissions radiophoniques).

Le Directeur Régional de la santé plateaux, M. Aminou Moussa explique qu'en dehors de la rougeole qui est une maladie infectieuse posant un problème de santé publique au Togo, la rubéole constitue également un problème majeur de santé publique.

Selon lui, le système national de surveillance de la Rougeole et de la rubéole a permis de notifier en 2016, deux cent soixante seize (276) cas confirmés de rubéole contre quinze (15) cas confirmés de rougeole. Le système de surveillance sentinelle au niveau des CHU Sylvanus Olympio et Campus de Lomé a notifié de 2012 à 2016, soixante-huit (68) cas suspects de syndrome de rubéole congénitale dont 8 cas confirmés au laboratoire.

La réussite d'une telle campagne nécessite une bonne préparation à tous les niveaux et une bonne mobilisation sociale, a pour sa part indiqué M. Banassim Kaledjora, chef de l'équipe de la commission mobilisation et communication pour la campagne.

De notre correspondant à Atakpamé, Evrard NOMANYO



INAM : Une source de

satisfaction pour les assurés et les prestataires

Les responsables de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) étaient ce mardi 23 janvier 2018 en une séance de restitution des résultats d'une enquête de satisfaction qu'elle a commanditée. Au travers de cette enquête indépendante, l'INAM a voulu écouter et comprendre les usagers de leurs services afin d'apprécier la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes pour améliorer la qualité de ses prestations.

D'après le rapport d'enquête générale de satisfaction, il ressort un taux de satisfaction général de 71,7 % pour les assurés et de 66,4 % pour les prestataires. C'est le cabinet Afriksurvey qui a été commis pour questionner différemment et spécifiquement chaque type d'acteur.

Pour Mme Miriam Dossou, Directrice générale de l'INAM, « ce résultat est le fruit du travail d'une équipe engagée et volontaire de femmes et d'hommes agissant au quotidien pour le meilleur ». Ce résultat est non seulement satisfaisant mais aussi constitue une invite pour mener des actions fortes pour consolider les acquis et améliorer la qualité des services de l'institut.

« Nous sommes dans une démarche d'amélioration continue et nous mettons un accent particulier sur la qualité. C'est ensemble que nous allons construire une assurance maladie viable pour les générations d'aujourd'hui et de demain », a-t-elle indiqué. Aussi, a-t-elle promis pour conclure, se battre pour atteindre un taux de 0 % d'insatisfaction.

Créé depuis 2011, l'INAM est un établissement public jouissant de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion administrative et financière. Il est chargé de gérer le régime

obligatoire d'assurance maladie des agents publics et assimilés. L'institut a reçu en 2016, le prix de l'entreprise la plus dynamique évoluant dans le domaine de l'assurance maladie.

Jacob ATALI



Faure Gnassingbé constate les performances de l'approche contractuelle au CHR d'Atakpamé

Le Centre Hospitalier Régional d'Atakpamé a reçu ce jeudi 14 décembre, la visite du Chef de l'Etat dans le cadre de la nouvelle approche de gestion (approche contractuelle) en cours d'expérimentation dans cette formation sanitaire du Togo. Faure Gnassingbé est allé constater les premiers résultats de cette nouvelle méthode de gestion, une visite couplée de la remise de matériel roulant à diverses structures sanitaires de la région des plateaux.

Le CHR d'Atakpamé fait en effet partie des centres pilotes choisis dans le cadre de la réforme de la contractualisation qui est basée sur une délégation de gestion à une entité non étatique chargée de mettre en place des outils et mécanismes

d'une gestion orthodoxe, participative et inclusive.

Après environ six mois de mise en œuvre de cette nouvelle approche, les résultats sont jugés encourageants selon le ministre Moustafa Mijiyawa en charge de la santé et de la protection sociale.

La contractualisation s'est en effet soldée dans ce centre par une augmentation du taux de fréquentation et une gestion efficiente des ressources disponibles. Elle a permis le paiement régulier des salaires et primes des 109 agents émargeant sur le budget autonome depuis juin 2017, une réduction du découvert à la banque de 46 à 31 millions de francs, une augmentation de l'achat de médicaments de 66 %, une augmentation des frais alloués à la maintenance des équipements de 841 %, une réduction du taux de retard de 12 à 3 %, l'achat de 2 microscopes, de 6 ordinateurs, d'une table d'accouchement, de deux brancards et la réhabilitation de la pharmacie entre autres.

Le Chef de l'Etat a saisi l'occasion de sa visite pour féliciter tous les acteurs dont l'engagement et l'adhésion à ce processus ont permis d'obtenir les résultats enregistrés, lesquels résultats suscitent déjà l'extension de l'approche vers les autres structures sanitaires publiques du pays. Faure Gnassingbé a également rappelé au personnel de l'hôpital, les fondements de l'approche contractuelle et réaffirmé la détermination du gouvernement à honorer ses engagements en faveur de la santé et du bien-être des populations.

Aussi, des équipements acquis dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) ont-ils été mis à la disposition de cinq centres de santé de la région. Ces équipements sont composés de cinq ambulances médicalisées, de 10 véhicules de liaison, et de 100 motos tout-terrain.

David

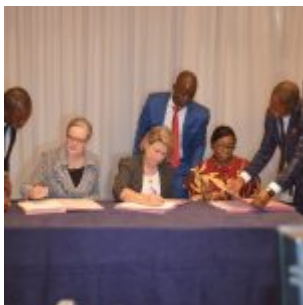


Alerte : Des produits laitiers contaminés sur le marché togolais !

Picot-350g, Picot-460g et Milumel-900g : ce sont là des noms de produits laitiers contaminés et impropres à la consommation importés d'Europe et qui circulent sur le marché togolais. C'est le résultat d'une investigation des agents du ministère de la santé et de la protection sociale suite à une alerte internationale indiquant la commercialisation de ces produits pour enfant de premier et deuxième âge dans certains pays dont le Togo.

Les opérateurs économiques y compris les grossistes et chaînes de distributions pharmaceutiques sont priés de retirer ces produits des circuits de commercialisation et de procéder à leur destruction pure et simple afin de préserver la santé des enfants.

La population est également appelée à rester vigilante en dénonçant toute tentative de commercialisation de ces produits ou sous toutes autres formes. « Des actions sont en cours sur le marché national pour le respect scrupuleux des mesures édictées par les services compétents », indique un communiqué du ministère de la santé.



Le Fonds Mondial accorde une subvention d'environ 38 milliards de F CFA au Togo

Dans sa lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme, le Togo vient de bénéficier d'une nouvelle subvention de la part du Fonds Mondial. 57 599 205 millions d'euros soit environ 38 milliards FCFA, c'est en effet l'enveloppe financière que l'institution vient de mettre à la disposition du pays pour la période 2018-2020. La signature de la convention de financement est intervenue ce jeudi à Lomé au cours d'une cérémonie présidée par le Premier Ministre Komi Sélom Klassou.

Cette nouvelle subvention permettra au Togo de renforcer la lutte contre ces trois maladies. Selon le Coordonnateur résident du système des Nations Unies au Togo, ces financements permettront en effet d'acheter des médicaments pour soigner les malades, de soutenir des programmes de prévention des maladies et de contribuer au renforcement du système de santé. « Notre engagement doit être total, permanent et synergique pour permettre de délivrer des services de qualité et dans des délais appropriés à celles et

ceux qui en ont besoin », a indiqué Mme Khardiata Lo N'diaye, remerciant au passage les pays donateurs du Fond Mondial notamment les USA, la France et l'Allemagne qui, malgré un contexte économique difficile, ont toujours maintenu leur engagement financier auprès du Fonds.

« Mettre fin au SIDA, à la Tuberculose et au paludisme en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030, fait partie des cibles de l'ODD », a-t-elle rappelé.

Le Premier ministre pour sa part, a au nom du Gouvernement et des populations bénéficiaires, témoigné ses gratitude au Fonds mondial et aux pays donateurs pour leur accompagnement. *« L'acte de ce jour est l'expression vivante du partenariat identifié comme vecteur essentiel et indispensable pour l'atteinte des résultats globaux à savoir : la paix, la bonne santé, la croissance durable pour un développement inclusif en faveur des peuples du monde de manière que ''personne ne soit laissé pour compte'' »*, a déclaré Komi Sélom Klassou.

Le Togo reste encore touché à des degrés divers par les maladies endémiques et transmissibles que sont le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme. Le taux de prévalence du VIH Sida est de 2,1 % selon les dernières estimations. La proportion de personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ayant accès aux ARV est de 51 % en 2016.

En ce qui concerne la tuberculose, la maladie reste endémique et concentrée dans trois régions du pays notamment Lomé Commune, la Maritime et les Plateaux. Pour ce qui est du paludisme, les efforts ont permis à ce qu'au moins 60 % des ménages togolais dorment aujourd'hui sous moustiquaires. L'incidence de la maladie a régressé de près de 20 % entre 2010 et 2015 avec une réduction du taux de mortalité de 40 % chez les enfants de moins de 5 ans.

David



Environ 07 milliards de F CFA de la KfW pour le renforcement du système de santé au Togo

10 Millions d'Euros, soit environ 07 Milliards de Francs CFA, c'est l'enveloppe financière que la Banque Allemande de Développement (KfW) met à la disposition du Gouvernement pour le financement du Programme de Renforcement du Système Sanitaire-Santé Reproduction des Droits Sexuels (SRDS) au Togo.

La signature de la convention est intervenue ce mardi à Lomé entre le Ministre togolais de l'Economie et des Finances du Togo, Sani YAYA, et la chargée de projets à la Banque Allemande de Développement, Mme Cornelia Tittmann.

L'Ambassadeur de la République Fédérale de l'Allemagne au Togo, Christoph Sander et le Ministre de la Santé et de la Protection Sociale du Togo, le Pr. Moustafa Mijiyawa ont également pris part à la cérémonie.

Prévu pour durer quatre ans, ce programme cible les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) et les nouveau-nés (0 à 6 semaines) notamment dans la région de la Kara. Il prend en compte la réhabilitation, l'équipement et la maintenance des

formations sanitaires, l'appui à l'approche qualité, la formation continue de même que des mesures de communication et de sensibilisation entre autres.

Les Ministres Sani YAYA et Moustafa Mijiyawa ont témoigné la gratitude du gouvernement togolais à la République Fédérale de l'Allemagne pour ses appuis multiformes en faveur du développement du Togo. Pour sa part, Mme Cornelia Tittmann a expliqué que ce geste est une contribution au renforcement du système de santé du pays. Elle a émis le vœu que les résultats inscrits à ce programme soient atteints pour le bien-être des populations.

Cris DADA



Togo/ Santé : Un nouveau traitement de masse contre les Maladies Tropicales Négligées

Le Togo s'est résolument engagé à en finir avec les Maladies Tropicales Négligées (MTN). Jusqu'au 07 septembre prochain, une nouvelle offensive est menée contre ces maladies à travers un nouveau traitement de masse intégré à l'Ivermectine, au Praziquantel et à l'Albendazole sur toute l'étendue du

territoire national (sauf Lomé commune) contre diverses maladies à l'image de l'onchocercose, de la schistosomiase ou encore les géo-helminthiases (parasitoses intestinales).

Ce nouveau traitement de masse intégré à base communautaire s'inscrit dans le cadre du contrôle et de la prévention des maladies tropicales négligées au Togo.

La cartographie des schistosomiasés et des géo-helminthiases élaborée en 2009 dans le pays a en effet montré des prévalences qui nécessitent des traitements de masse suivant les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). C'est ainsi que depuis 2010, des traitements de masse sont organisés tous les ans à travers la distribution d'Ivermectine, du Praziquantel et d'Albendazole.

L'Albendazole est administré aux enfants de 5 à 14 ans dans les zones endémiques, l'Ivermectine aux enfants de 5 ans et plus dans les zones endémiques de l'onchocercose et le Praziquantel aux enfants de 5 ans et plus dans les zones endémiques des schistosomiasés.

En 2015, l'évaluation des acquis indique une baisse importante des prévalences. Par exemple la prévalence des géo-helminthiases est passée de 33 % en 2009 à 11,6 % en 2015. Celle des schistosomiasés est passée de 23 % en 2009 à 5 % en 2015, et de 5 % à moins de 2 % au cours de la même période en ce qui concerne la micro-filarémie onchocerquienne.

C'est donc dans le souci d'une part de maintenir ces acquis et d'œuvrer pour l'élimination de l'onchocercose que le pays s'est proposé d'organiser ce nouveau traitement de masse qui consiste à administrer des médicaments tels que l'albendazole, le praziquantel et l'ivermectine aux individus de cinq ans et plus sur toute l'étendue du territoire national, excepté Lomé commune car la transmission des maladies ciblées est faible ou inexistante dans cette zone. En plus, une cartographie réalisée en 2013 dans la région sanitaire de Lomé Commune a

montré qu'elle n'est pas endémique aux géo-helminthiases.

La campagne est couplée d'une sensibilisation des ménages sur les mesures d'hygiène individuelles et collectives notamment le lavage des mains et l'utilisation de l'eau potable. Pour le Dr. Awoussi Sossinou, point focal national des Maladies Tropicales Négligées, il s'agit pour le Togo, d'éradiquer d'ici 2020 ces maladies afin qu'elles ne constituent pas de danger pour la population.

Bruno OBOE



Santé/ L'OMS décide d'en finir avec la résistance aux antimicrobiens en Afrique

Depuis Mars 2016, le bureau de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique a entamé des sessions de formation à l'endroit des points focaux nationaux de la région pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action contre la résistance aux antimicrobiens. A ce jour, 34 pays sur 47 ont été déjà formés et sont actuellement à différents niveaux du processus d'élaboration de leurs plans. Ce mardi se sont ouverts à Lomé, les travaux d'un 4^{ème} atelier de formation de ces points focaux nationaux venus de 10 pays d'Afrique.

Initiée par l'OMS, cette rencontre régionale de quatre jours, donne l'occasion aux points focaux nationaux impliqués dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens de renforcer leur capacité afin de développer les plans pays sur la résistance antimicrobienne. Ceci, dans un cadre multisectoriel à travers une approche dénommée « une seule santé » impliquant aussi bien la santé humaine, animale que les secteurs agricole et environnemental.

Selon l'OMS, la résistance aux antimicrobiens est un problème majeur de santé publique qui nécessite un ensemble d'interventions et des équipes pluridisciplinaires. L'institution souligne que selon une étude récente, la résistance aux antimicrobiens pourraient entraîner chaque année, 10 millions de décès et une réduction de 2 à 3,5 % du PIB d'ici 2050.

« Les microbes, à la faveur de l'usage irrationnel voire anarchique des antibiotiques, vont progresser pour développer des résistances et le phénomène prend chaque jour, une ampleur plus grande », a expliqué à l'ouverture des travaux, Gado Napo-Koura, secrétaire général du ministère de la santé et de la protection sociale.

« L'utilisation peu rationnelle des antimicrobiens dans les secteurs de la santé humaine, animale, agricole et environnementale a exercé une pression de sélection substantielle entraînant une escalade pandémique de la résistance aux antimicrobiens », fait savoir pour sa part, la représentation de l'OMS au Togo.

L'atelier de Lomé qui rassemble près de 80 participants, permettra ainsi de maintenir le cap dans cette lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans les pays africains. Il est facilité par des personnes ressources, spécialistes de la santé humaine, animale et environnementale, venant de l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres milieux professionnels.

David